

BERNARD CERQUIGLINI

**LA PAROLE  
MÉDIÉVALE**

*propositions*



LES ÉDITIONS DE MINUIT



# LA PAROLE MÉDIÉVALE



BERNARD CERQUIGLINI

# LA PAROLE MÉDIÉVALE

DISCOURS, SYNTAXE, TEXTE



LES ÉDITIONS DE MINUIT

© 1981 by LES EDITIONS DE MINUIT  
7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris  
*Tous droits réservés pour tous pays*  
ISBN 2-7073-0592-8

## INTRODUCTION

Les recherches syntaxiques contemporaines, par le grand brassage qu'elles instituent de théories et de modèles, dissimulent mal la nostalgie qui les anime, celle du thème latin. Activité d'exception qui déploie, dans les subtilités rigoureuses de la norme et l'ordonnance glacée du beau style, une langue à jamais disparue. Pouvoir édicter de la langue ce qui est et ce qui n'est pas, ce qui est convenable, sinon ce qui est beau, n'est-ce pas cette assurance que poursuit, selon des démarches soigneusement univoques et des discours inconciliables, la communauté des linguistes ? A ce concert, l'approche linguistique de l'ancien français ne devrait pas, semble-t-il, faire entendre sa voix.

Cette langue ancienne, cette langue morte, ne nous procure en effet ni le plaisir de reconnaître les limites de notre propre langue — avec l'angoisse que tout, finalement, puisse se dire — ni la plénitude fugitive de dominer les mots de l'autre — ce transport (à la fois métaphore et jouissance) qu'est la pratique de la langue étrangère. L'ancien français ne nous convie pas davantage à la folie superbe de l'érudit qui *sait* que Tite-Live n'eût pas écrit ainsi ; folie à laquelle participa l'entreprise lachmanienne mais dont Bédier fut le clinicien. Amoureux de cette langue, le linguiste ne peut que chanter son *amor de lonh* sans plaisir ni folie.

Deux solutions s'offrent dès lors à lui, auxquelles nous ne pouvons nous résoudre. Celle, tout d'abord, de considérer l'ancien français comme un corpus clos de productions linguistiques, sur lesquelles on peut opérer mécaniquement. Tentation du nombre, à laquelle nous ne succombons pas, pour des raisons en partie affectives — il émane des chiffres une certaine tristesse —, en partie raisonnées. Les recherches statistiques, en syntaxe médiévale du moins, ne désignent que des tendances, au sein d'un possible que la grammaire de liste peut gérer avec finesse mais non pas délimiter. De même que la confection d'index ou, sur un autre plan, l'analyse distributionnelle, les opérations de dénombrement ne sont que l'amorce des recherches de structure et de contraintes qui seules peuvent concourir à une argumentation. Notre méfiance

est plus nette encore devant l'application aveugle de méthodes linguistiques conçues à d'autres fins. Tentation du « comme si », de l'ancien français langue vivante, attestée par des énoncés que l'on emprunte à des textes dont on feint d'ignorer la loi, et dont on expose la manipulation fictive. C'est faire trop confiance à l'universalité des modèles linguistiques, qui ne demandent pas qu'on les vénère mais qu'on les exerce. Et l'occasion est favorable qui nous met en présence d'une syntaxe dont le temps nous sépare, mais aussi l'espace culturel, sa disposition même en une littérature. Il ne convient pas d'appliquer la linguistique contemporaine à l'ancien français, il faut l'y risquer.

Nous devons, par suite, adopter une conduite de détour. Nous donner les moyens de constituer un objet et de proposer une démarche. Le point de vue de la linguistique historique, habituellement adopté pour décrire l'ancien français, est celui de la continuité, d'une longue durée des structures : ce que décrit l'observateur dans ce cas est toujours lié, d'une certaine manière, à sa propre langue. Perspective féconde mais qui peut conduire à négliger l'autre au profit du même. Il nous a paru possible, au contraire, de privilégier l'altérité du français ancien. Si l'on veut porter sur lui un regard qui, sans dénombrer ni réduire, discerne des contraintes, fait apparaître la grammaire d'un possible, se place en un mot au plus près de l'investigation scientifique, il importe de se situer au plus loin de notre pratique linguistique quotidienne. Rechercher pour cela les phénomènes spécifiques de l'ancienne langue et s'attacher à leur opacité ; reconnaître dans cette langue la marque d'une écriture. Le linguiste n'a pas à se défendre d'analyser des textes littéraires — et le plaisir, ce faisant, n'est déjà plus hors du propos.

La recherche syntaxique doit se délimiter un domaine à la fois stable, contraint et diversifié ; elle le trouve dans la langue des écrivains français du Moyen Age et dans les conditions particulières de son expression. Langue conventionnelle, dont la littérature vulgaire dut se doter pour des raisons historiques et géographiques, et qui en retour l'a instituée. L'écriture médiévale ainsi comprise, cette mise en forme ritualisée d'une langue vernaculaire à jamais inconnaissable, constitue l'objet et le domaine de notre recherche. Cette littérature jeune met en place des modèles qu'elle teste, remplace, et dont elle joue, dans une euphorie fondatrice, produisant en cela une diversité de codes, des contraintes multiples, des respects locaux. Littérature que hantent sans cesse la formule, le retour, la reprise, elle obéit à des lois aussi rigoureuses que partielles, grammaticalités de circonstance, précaires. Cette langue littéraire n'est ni la somme ni la moyenne du contenu de ses textes, elle est la différence de leurs rigueurs. Nous tiendrons

l'ancien français pour une totalité conflictuelle d'écritures. Les œuvres esquissent l'une par rapport à l'autre un mouvement que multiplie la mouvance (variantes, remaniements) de chaque texte. Cette langue, morte et sans voix, si on la prend à la lettre, s'anime sous nos yeux, ce corpus flaccide expose les conditions de sa maniabilité : étude des propriétés de la langue littéraire, comparaison de systèmes d'écritures particuliers, examen d'un phénomène syntaxique devenu inscription.

Choisir un terrain d'exercice et d'illustration de notre démarche nous a obligé à un second détour. Nous nous sommes proposé d'étudier le discours (direct), par une sorte de paradoxe et au risque de semer le soupçon. N'y aurait-il pas là le désir subreptice de rechercher du vivant, de percevoir coûte que coûte sous les codés pesants ce qui vibre encore ? En un mot, d'atteindre par le discours la langue parlée ? Ce point de vue est partagé par bon nombre d'études, et pas toujours désuètes. De même que la prose passe auprès de certains chercheurs pour un témoin médiéval fidèle (ce qui implique, sans preuves, une typologie des genres, et leur inscription sur un vecteur notant à la fois leur distance à la langue vernaculaire et leur fiabilité), le discours direct a pu sembler un angle d'approche efficace et simple. L'avant-poste idéal pour observer la langue dans sa vérité, hors des contraintes du style littéraire. Il est indéniable que les segments de texte relevant du discours direct présentent des propriétés syntaxiques particulières et distinctes des parties narratives. Cette répartition des éléments linguistiques est toutefois prise en charge par la langue littéraire, qui la renforce. Emplois conscients d'un tour de syntaxe, procédés stylistiques qui servent à distinguer la parole de ce qui ne l'est pas, à la désigner comme telle, à la représenter. Le texte médiéval n'est pas troué, laissant passer, comme par défaut, une énonciation vraie : sa texture est seulement diverse. L'étude du discours direct fait apparaître comment, dans cette langue littéraire, la syntaxe se prend à l'écriture.

Nous ne nous sommes pas donné pour tâche de « rendre compte ». Tenter d'épuiser la réalité syntaxique du discours direct médiéval est une entreprise fallacieuse (elle conduit à confectionner des listes) et vaine : celui-ci constitue une part trop importante des textes. Zone un peu molle, qui ne peut prêter à argumentation que resserrée en une problématique. Si les grammairiens et linguistes ne sont guère loquaces à propos de ce mode de rapport de la parole, la critique littéraire des textes médiévaux en a fait un de ses thèmes favoris. Il lui sert en effet à montrer l'art d'un écrivain, dans ses dialogues et monologues, son réalisme, ou du moins son attention à une certaine vérité du propos ; la maîtrise du dialogue est alors un critère de la qualité narrative

et, globalement, les progrès du discours direct accompagnent la genèse et le développement du roman médiéval. Ce point de vue, qui ramène indirectement le discours direct à la langue parlée, en négligeant la rhétorique et la stylisation qu'opère l'écrire, est fort discutable. Il préside à une stylistique d'auteur, qui s'attache à l'habileté avec laquelle un écrivain joue des signes et tournures propres à ce segment de langue, à une stylistique des effets.

Notre démarche sera tout autre, située pour ainsi dire en amont. Si l'appellatif, par exemple, que choisit le romancier correspond au caractère de celui qui le prononce, s'il dépeint avec pertinence celui auquel il est adressé, il répond d'abord à un besoin pratique. Cet appellatif relève d'un système de signalisation, au sein duquel il prend fonction et valeur. Ce qui légitime une approche technique : le discours direct est un problème que doit résoudre le texte médiéval à l'aide de matériaux linguistiques et selon des règles qui lui sont en partie imposées et qu'en partie il invente. C'est à ce niveau que le linguiste peut trouver ce qu'il cherche : des contraintes tenant à une syntaxe et à une écriture, la grammaire de ses textes.

Le discours en lui-même agresse les lois du récit. Dans le paysage textuel qu'a déserté son propre énonciateur, une parole surgit qui est celle d'un autre. Autre de fiction, dont le texte dispose, et qu'il doit disposer, faisant preuve d'une double activité. Celle de contrôle : signaler qu'il y a, ou qu'il y aura discours, et en produire la source, le locuteur. Celle de mime : faire jouer cette parole, en donner le spectacle. Ces activités posent des problèmes aux textes médiévaux.

La première, qui assure la signalisation du discours, doit nécessairement passer par un déploiement linguistique. L'ancien français n'utilise pas de signe matériel pour indiquer le discours. La ponctuation des manuscrits médiévaux, assez rare, est surtout rythmique : elle détache les termes d'une énumération, signale la fin d'un enjambement métrique, le début d'un rejet, etc. ; tout au plus rencontre-t-on, çà et là, quelques « points de dialogue ». C'est dans sa langue seule que le texte médiéval doit trouver les moyens de sa signalisation. Ce qui implique la convocation d'éléments linguistiques (adverbe de liaison, verbe de déclaration, etc.) et leur organisation (séquence antéposée, incise, etc.) : une syntaxe. Mais cette convocation s'opère selon l'esthétique du texte ou de l'ensemble de textes dans lesquels on l'analyse : elle est une écriture. L'inscription de la parole fait tenir ensemble syntaxe et écriture en une relation bouclée que l'analyste doit parcourir. Et non pas dissoudre : les contraintes communes se réalisent dans la différence. D'un genre à l'autre : la séquence antéposée (que nous nommerons prolepse) n'est pas la même dans

l'épopée et dans le roman. D'un texte à l'autre : les versions du *Roman de Renart* relevant des collections  $\alpha$  et  $\beta$  présentent des particularités régulières, se détachant d'une pratique commune dont on peut donner une description et tenter l'interprétation. D'un type d'écriture à un autre : nous proposons ici l'analyse d'une situation cruciale, celle de la forme et du statut de l'insertion du discours dans le premier texte français mis en prose, au début du XIII<sup>e</sup> siècle. La parole comme inscription est au cœur du conflit entre la grammaire qu'utilise le vers et celle qu'inaugure la prose.

La seconde activité est celle du mime. Le discours que le texte donne à lire n'est pas reproduit, mais représenté : à un locuteur de fiction sont attribués des énoncés portant tous les signes de la parole. Ces signes ne renvoient pas à une « vérité » mais à un code littéraire qui, comme tel, a une histoire : la mimesis du discours n'est pas séparable de l'écriture qui la porte. Elle est une disposition de la langue : partage de ses éléments et leur mise en figures. Cette figuration du discours est une des tâches majeures, et des plus risquées, de la littérature médiévale ; sa réalisation se marque souvent d'excès. Pour deux raisons principalement. La parole dans la société médiévale est le garant, la mémoire, mais aussi la trame quotidienne des rapports sociaux : ce bruissement du groupe humain, le texte, engagé depuis peu dans la voie de l'écrit, doit en procurer l'image. La seconde raison tient à cette jeunesse d'une littérature qui invente ses modèles et instaure les canons de son écriture : elle apprend, en tâtonnant, à faire entendre un discours. D'où le caractère à la fois expérimental et formulaire d'une parole que le récit pousse souvent à l'emphase. Parole « monumentale », selon l'heureuse expression de Bakhtine<sup>1</sup>. Cette syntaxe de l'énonciation est d'autant plus explicite qu'elle est jouée. Elle montre ses tours, fournissant à l'analyse un domaine exemplaire : ordre des termes, interrogation, interjections, éléments de première zone de la proposition, etc. Nous entamerons cette recherche par l'étude du plus important de ces éléments qui signifient le discours.

La représentation de la parole est un carrefour. Aux confins du littéraire (statut de la mimesis), du philologique (la parole est une lettre, dont il faut s'assurer), du syntaxique (le texte convoque et déploie des éléments linguistiques), du stylistique (cette convocation, ce déploiement sont une écriture). Parole pleine de mots, que d'autres mots désignent : le discours direct médiéval, ainsi conçu, est un phénomène linguistique d'une rare fécondité. Il

1. M. Bakhtine, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minit, 1977, p. 172.

offre au syntacticien qui parcourt ces vieux romans l'occasion de quelques belles aventures<sup>2</sup>.

---

2. Ce livre est fait des principales analyses d'une thèse de doctorat d'Etat : *La représentation du discours dans les textes narratifs du Moyen Age français* (Aix-Marseille I, juin 1979, 783 p.). Le lecteur trouvera dans celle-ci une longue introduction méthodologique, d'autres développements et arguments, les références des textes littéraires médiévaux cités (nous donnons ici seulement le nom de l'éditeur scientifique). Pour faciliter la lecture, nous avons dans ce livre traduit les exemples qui exigent une compréhension précise.

PREMIÈRE PARTIE

GRAMMAIRES DE L'INSCRIPTION



Pour montrer qu'une organisation linguistique rigoureuse inscrit le discours dans les textes médiévaux, nous avons choisi une méthode comparative, rapprochant deux types d'organisation en un lieu où ils sont en présence : deux logiques plaçant pour la logique, deux systèmes prouvant la rigueur. Nous avons suivi pour cela une des lignes de crête de la langue littéraire au début du XIII<sup>e</sup> siècle, en opposant le *vers* et la *prose* et en étudiant la même œuvre sous les deux espèces. Que la métrique médiévale constitue un ensemble de contraintes stylistiques liées en une tradition solide est une évidence. Mais évaluer méthodologiquement la métrique à la prose médiévale, c'est faire, concernant cette dernière, une hypothèse forte : affirmer qu'elle est une forme littéraire au même titre que la métrique, aussi codée que celle-ci. Hypothèse que l'on renforcera ici : la forme prose, au XIII<sup>e</sup> siècle, se constitue dans un rapport problématique à la parole. Une des conséquences de la présente analyse sera la vérification de ces deux hypothèses.

A la fin de son beau livre sur le roman en prose *La Mort Artu*<sup>1</sup>, M. Rychner rapproche deux fragments de texte, qu'il a choisis de thèmes voisins : quelques vers du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, un paragraphe de la *Mort Artu*. L'étude qu'il a faite de ce dernier texte est telle qu'il peut en conclure : la liberté se trouve du côté du vers, la contrainte du côté de la prose. Position extrême (les contraintes du vers, en l'occurrence, sont ailleurs), mais qui fonde sans retour une double affirmation.

La prose médiévale, tout d'abord, n'est pas l'émergence en littérature de la langue de la communication, la voix qui s'élève quand on ôte la chape ou le bâillon des contraintes métriques. La tentation de considérer cette prose comme une écriture minimale, premier pas vers l'adéquation prose-langue véhiculaire, informative, etc., a guetté mainte plume inattentive, même fort célèbre. Et la liste est longue des travaux qui, désirant se donner une image de l'ancien français « vivant », ont délaissé les textes versifiés. Position comparable à celle qui privilégie les discours directs, où s'entendrait l'ancienne langue : nous n'en étions que plus motivé pour examiner les rapports de la prose et du discours.

---

1. J. Rychner, *L'articulation des phrases narratives dans la « Mort Artu »*, Genève, Droz, 1970.

Une étude des discours directs d'un texte de prose, poussant à sa limite la logique traditionnelle, se croirait donc au plus près du locuteur médiéval ; elle serait, pour nous, au cœur de l'illusion. La monographie de Jean Rychner, qu'avait précédée le travail de M. Stempel<sup>2</sup>, a ouvert une voie nouvelle à la recherche, en la clôturant. La prose n'est pas un recours, le moyen d'échapper aux codes littéraires, elle ramène au contraire le chercheur au centre d'un jeu réglé de formes d'écriture, lui laissant entendre qu'il n'a pas d'autre objet. Peu de médiévistes, sans doute, en ont une claire conscience ; mais combien de spécialistes des langues modernes s'égarèrent-ils encore à construire des exemples, en les tenant pour indemnes de toute influence stylistique, situationnelle ? Même désir d'un ailleurs sûr, rêve semblable d'un réel de la langue — alors que nous ne manipulons jamais que des réalisations. Il importe donc, dans la perspective d'une théorie d'ensemble, de montrer que la prose médiévale est une élaboration consciente, et particulièrement rigoureuse, de la langue : une forme contraignante. Opérer sur cette forme, sur celle du vers, en tant qu'*écritures*, nous coupe définitivement de la langue parlée, nous plaçant dans l'espace homogène, mais fracturé, de la langue littéraire, seul objet connaissable du médiéviste — ce que nous entendons démontrer ici. L'analyse qui compare les formes de la prose et du vers est donc confrontée à deux codes qui partagent sans ailleurs le domaine qu'elle étudie, chacun de ces codes ayant ses éléments minimaux et ses règles de constitution. Passant des codes aux sous-codes, examinant leur développement, la recherche syntaxique médiévale prend la voie de l'étude comparative.

Le fait d'écrire en prose, ensuite, est signifiant. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la prose est une idée neuve dans la littérature française. La naissance du roman non versifié, c'est-à-dire la définition d'un nouveau modèle d'écriture romanesque, marque une coupure. Elle remet en cause la structure du texte, et par là met en jeu sa conception. Nous montrerons que cette prose adopte des modalités particulières d'inscription du discours, un système dont la raison tient aux fondements de cette écriture naissante. Utilisée jusque-là pour quelques traductions du latin (textes sacrés, historiques ou bestiaires), la prose devient, dans les années 1210, un élément constitutif de la production textuelle proprement française. Elle signe le déclassement dont est victime l'octosyllabe romanesque ; celui-ci, par sa discontinuité tout autant que par son lien institué à la fiction, ne semble plus la meilleure expression de

2. W. D. Stempel, *Untersuchungen zur Satzverknüpfung im Altfranzösischen*, Braunschweig, Westermann, 1964.

la vérité. Or il s'agit de lier fermement le roman au vrai, à l'émergence du sacré et à sa totalisation : enlever au texte latin ses propres armes. Mouvement d'émancipation d'une littérature en langue « vulgaire » ; ce n'est certes pas un hasard si cette prose est inaugurée pour les récits du Graal.

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Robert de Boron donne une version chrétienne et globalisante des légendes du Graal introduites par Chrétien de Troyes. Le vase précieux est celui dans lequel Joseph d'Arimathie a recueilli le sang du Christ ; transporté en Grande-Bretagne, il est l'objet d'une quête, dont l'achèvement entame la décadence du monde arthurien. Signe tangible de l'incarnation, il est lié à l'histoire du peuple élu, représenté par son élite, la chevalerie. De la trilogie romanesque en vers écrite par Robert, seul le premier texte nous est parvenu, qui raconte l'histoire de Joseph d'Arimathie<sup>3</sup> ; d'un *Merlin* ne restent que trois cents vers ; d'un *Perceval*, rien. C'est qu'entre-temps le texte de Robert de Boron a reçu la forme, naissante, du savoir : cette œuvre qui va alimenter les grands cycles romanesques du XIII<sup>e</sup> siècle, est au début du siècle mise en prose<sup>4</sup>.

L'histoire de Joseph d'Arimathie constitue donc le premier travail d'écriture en prose française et nous en avons le dossier : le texte versifié de Robert, les manuscrits nombreux de la mise en prose opérée une trentaine d'années plus tard ; c'est, d'un point de vue qui ne sera pas le nôtre, la même langue. Situation favorable (d'où notre choix), sauf en un point. Ce n'est certainement pas le manuscrit B. N. fr. 20047 (*R*) qui a servi de base aux versions de prose. Gaston Paris l'avait déjà noté et de nombreuses variantes de détail font supposer un *R'* disparu. Mais ces variantes, cette distance relative de la prose par rapport à *R* ne sauraient gêner notre analyse : elles ne touchent pas à l'organisation systématique du discours. En d'autres termes, le système élaboré par la prose est si autonome et si différent de celui de *R* (et des autres textes en vers de l'époque) qu'on ne peut l'imputer à *R'*. Ce dernier devait d'ailleurs utiliser le même système que *R* : on en a l'intuition à propos de certaines omissions du manuscrit dont nous disposons. En plusieurs endroits, les manuscrits de la prose présentent un texte qui n'est pas dans ce que nous avons du poème : il faut donc l'attribuer à *R'*. La familiarité avec les procédures

3. Conservé dans un seul manuscrit, le B. N. fr. 20047 (que nous noterons *R*). Nous utilisons l'édition procurée par W. A. Nitze (éd.), *Robert de Boron, Le Roman de l'Estoire dou Graal*, Paris, Champion, 1927.

4. Pour une édition complète de la trilogie en prose : B. Cerquiglini (éd.), *Robert de Boron, Le Roman du Graal* (selon le manuscrit de Modène), Paris, U. G. E., 1981.

de décodage qu'emploie la prose pour traiter les discours du texte de Robert et la connaissance de ce qui perturbe ce décodage permettent à propos des passages en question, de faire une hypothèse plausible sur ce que contenait *R'* : les discours que l'on reconstitue ainsi, en inversant la « mise en prose », fonctionnent exactement comme ceux de *R*. On notera, au passage, qu'une telle reconstitution ne doit rien à la méthode philologique de classement des manuscrits. On en aura, chemin faisant, plusieurs exemples.

Nous avons travaillé à l'aide de trois manuscrits, célèbres, de la version de prose : l'ancien manuscrit Cangé (B. N. fr. 748 ; noté ici *C*), l'ancien manuscrit Firmin-Didot (B. N. nv. acqu. fr. 4166 ; noté *D*)<sup>5</sup>, le manuscrit E. 39 de la Bibliothèque Estense de Modène<sup>6</sup>. Ces trois manuscrits seront constamment confrontés. A s'en tenir au strict point de vue philologique de la tradition manuscrite, un manuscrit du texte en vers (*R'*, donc) a donné lieu à une version *archétype* en prose, version recopiée ensuite et adultérée. Les manuscrits *C*, *D* et *E* ne sont donc que des copies, plus ou moins dégradées, d'autres versions de prose, elles-mêmes copiées sur des versions dépendant de l'archétype. Nous adopterons ici le point de vue différent de considérer *C*, *D* et *E* comme des textes à part entière, devant être placés sur le même plan, sans hiérarchie ni filiation, que le texte en vers : l'analyse procédera de la confrontation de quatre termes : *R*, *C*, *D*, *E*. Dans cette optique, *C*, *D* et *E* sont trois *solutions* apportées par la prose au problème du décodage, du transfert et de l'inscription des discours contenus dans *R*. Ce parti pris met en cause, à l'évidence, le principe traditionnel de classement des manuscrits, tel qu'il est appliqué du moins aux manuscrits de la prose du XIII<sup>e</sup> siècle. Il faudra au terme de cette étude examiner si les résultats obtenus justifient ce parti pris et en estimer l'enjeu.

5. Tous deux édités par E. Hucher, *Le Saint Graal ou le Joseph d'Arimathie, première branche des romans de la Table Ronde*, Le Mans, Monnoyer, tome I, 1885, p. 209-276 et 279-333.

6. Edité par W. Roach, « The Modena Text of the Prose "Joseph d'Arimathie" », *Romance Philology*, IX, 1955-56, p. 313-342, puis par B. Cerquiglioni.

## CHAPITRE I

### LES MARQUES

On trouvera ici le démontage d'un mécanisme. Aux exemples, quantifiés ou non, choisis à travers une ou plusieurs littératures et qui désignent un possible structuré par défaut, nous avons préféré exposer un fonctionnement local, mais complet. Montrer selon quels systèmes s'inscrit la parole dans un texte qui fut écrit en vers, puis mis en prose. Restreindre le corpus ne laisse cependant pas d'accroître les contraintes ; si deux systèmes organisent successivement ce texte dans son rapport à la parole, ils le font totalement : prouver la structure, c'est aussi prouver la saturation. L'analyse qui abandonne des résidus n'est pas incomplète, elle est fautive. Exhaustivité fonctionnelle, qui ne vise pas *tous* les discours, mais interpelle le système dans son entier. Le commentaire doit suivre les nervures, mais aussi les bords, et montrer tous les plis dans le même froissement.

Le récit qui intègre une parole doit, nous l'avons dit, donner à son sujet une double information. Qu'il y a discours, tout d'abord, et les deux coordonnées de ce discours : le locuteur et l'allocutaire. Les divers textes du *Joseph d'Arimatee*, comme de coutume, n'utilisent pour donner cette information que des moyens linguistiques : un ensemble réglé de marques, dont on peut étudier, pour le vers et pour la prose, l'étendue, la diversité, la redondance. Nous nous plaçons, pour ce faire, dans le cas crucial de la plus grande hétérogénéité au récit : celui du discours direct.

#### 1. LE SYSTÈME DU VERS

Le récit de Robert de Boron présente un système de mise en place, de signalisation de la parole à la fois complexe et varié. Caractère qu'il partage avec la plupart des œuvres versifiées de son époque. On a souvent noté cette souplesse du vers, dont joue parfois le texte quand il est bien écrit. Ainsi Jean Frappier, dans son étude de la métrique d'*Erec et Enide*<sup>1</sup>, relevait quelques-uns

---

1. « La brisure du couplet dans *Erec et Enide* », *Romania*, LXXXVI, p. 1-21.

des moyens dont se servait Chrétien de Troyes pour noter « dans le texte » le début d'une réplique : « phrases d'introduction dont certaines remplissent un vers ; incisives ; au début de la réponse, nom, titre, etc., indiquant la personne à qui on s'adresse ; mots donnant une réponse, interjections, etc. » — et, naturellement, la brisure du couplet avec laquelle Chrétien « ne faisait qu'ajouter une corde à son arc ». Mais, on l'a moins noté, ces cordes sont rangées selon une ordonnance nécessaire à leur fonction : transmettre une information. De tous ces moyens et dans chaque situation, tel jouera le rôle principal, tel autre aura une fonction secondaire ou redondante. C'est dans cette optique plus rigoureuse que nous mènerons l'étude du système du vers. Il convient dès l'abord de distinguer selon que la parole apparaît en tranchant dans le récit ou qu'elle est une réponse à une parole déjà en place.

### *La prise de parole*

La succession récit-discours présente la situation informative minimale : la parole est dans l'ombre du texte, il convient de l'invoquer.

1. Cette information peut être apportée par une séquence linguistique précédant le discours et comportant un verbe déclaratif. Ce verbe signale que la proposition qui suit est du discours, d'une façon stricte : le système ne tolère pas d'incidente rompant le lien de la parole au verbe qui l'introduit<sup>2</sup>. Le sujet et l'objet de ce verbe sont respectivement le locuteur et l'allocutaire ; nous dirons qu'il y a dans ce cas localisation du discours en *prolepse* :

Lors leur ha Vaspasyens dist :  
(R, 2263)<sup>3</sup>

L'allocutaire peut être implicite, désigné par la cohérence contextuelle ; la prolepse peut occuper le vers, ou seulement une partie :

Nychodemus dist : « Vous avez (...) »  
(R, 529)

Une monographie est appel à la typologie. On n'oubliera pas que le système que l'on décrit est en fait un sous-système, celui de la langue narrative versifiée ; l'étude, orientée ici vers la prose (narrative également ; il y a, sur ce point homogénéité ou

2. Sous peine d'ambiguïté et de blocage : on en verra un exemple en prose.

3. Le chiffre qui suit R désigne le numéro du vers. Pour E, ce chiffre désigne le numéro de la ligne ; pour C et D, le numéro de la page.

## TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u> .....	<u>9</u>
<u>PREMIÈRE PARTIE : GRAMMAIRES DE L'INSCRIPTION</u> ..	<u>15</u>
<u>Chapitre I. — LES MARQUES</u> .....	<u>21</u>
1. <u>Le système du vers</u> .....	<u>21</u>
<u>La prise de parole</u> .....	<u>22</u>
<u>Le dialogue</u> .....	<u>27</u>
2. <u>Le système de la prose</u> .....	<u>37</u>
<u>L'extension d'un type</u> .....	<u>41</u>
<u>Le primat de la prolepse et ses conséquences</u> .....	<u>50</u>
<u>L'articulation proleptique</u> .....	<u>62</u>
<u>Chapitre II. — LA FORME</u> .....	<u>78</u>
1. <u>Des chiffres et leur signification</u> .....	<u>78</u>
<u>Une fidélité dénombrée</u> .....	<u>78</u>
<u>Les conditions du transfert</u> .....	<u>82</u>
2. <u>La question de l'énoncé</u> .....	<u>86</u>
<u>L'analepse</u> .....	<u>89</u>
<u>Les morphèmes énonciatifs</u> .....	<u>92</u>
<u>La prolepse</u> .....	<u>95</u>
3. <u>La mouvance des formes</u> .....	<u>96</u>
<u>Le passage au style direct</u> .....	<u>96</u>
<u>Un discours hybride</u> .....	<u>98</u>
<u>Chapitre III. — LE STATUT</u> .....	<u>103</u>
1. <u>Le texte et l'énonciateur</u> .....	<u>103</u>
<u>Le locuteur rappelé</u> .....	<u>103</u>
<u>Le locuteur relayé</u> .....	<u>106</u>
<u>Le locuteur désaisi</u> .....	<u>108</u>
<u>L'auteur effacé</u> .....	<u>111</u>
2. <u>Une conséquence philologique</u> .....	<u>116</u>
<u>DEUXIÈME PARTIE : MIMESIS DE LA PAROLE</u> .....	<u>125</u>
<u>Chapitre I. — UN DISCOURS RÉGLÉ</u> .....	<u>128</u>
1. <u>La fréquence et le signe</u> .....	<u>128</u>
2. <u>La trame du discours</u> .....	<u>135</u>
<u>Une distribution</u> .....	<u>138</u>
<u>Un locuteur</u> .....	<u>156</u>

<i>Chapitre II.</i> — <u>STRUCTURE DE L'ÉNONCÉ</u> .....	163
1. <u>La relation prédicative</u> .....	164
<u>La représentation</u> .....	167
<u>Valeurs implicites</u> .....	172
2. <u>La question de la négation</u> .....	192
<u>L'impératif</u> .....	194
<u>Le futur</u> .....	196
<u>Les emplois exemplaires</u> .....	198
<i>Chapitre III.</i> — <u>LA SÉMANTIQUE ET SA SYNTAXE</u> .....	203
1. <u>Le sujet prédicatif</u> .....	203
2. <u>Le procès clos</u> .....	215
3. <u>La phrase verbale</u> .....	220
4. <u>La conversion</u> .....	230
<u>CONCLUSION</u> .....	247

CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER  
LE SEIZE OCTOBRE MIL NEUF CENT  
QUATRE-VINGT-UN SUR LES PRESSES DE  
L'IMPRIMERIE CORBIÈRE ET JUGAIN, A  
ALENÇON (ORNE), ET INSCRIT DANS LES  
REGISTRES DE L'ÉDITEUR SOUS LE N° 1667



Cette édition électronique du livre  
*La Parole médiévale* de Bernard Cerquiglini  
a été réalisée le 10 juillet 2018  
par les Éditions de Minuit  
à partir de l'édition papier du même ouvrage  
(ISBN : 9782707305923).

© 2018 by LES ÉDITIONS DE MINUIT  
pour la présente édition électronique.

[www.leseditionsdeminuit.fr](http://www.leseditionsdeminuit.fr)

ISBN : 9782707338839



[www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr)